

### L'ATELIER MOTRICITÉ : UN ESPACE PRIVILÉGIÉ...

#### Pour l'enfant :

- Partager un moment privilégié avec son parent dans un espace favorisant son autonomie motrice,
- Rencontrer d'autres enfants.

#### Pour le parent :

- Prendre un temps pour observer et s'émerveiller des compétences de son enfant,
- Partager son expérience avec d'autres parents,
- Échanger avec des professionnels de la petite-enfance.

#### LES PRINCIPES D'ACCUEIL



#### LES REGLES DE VIE

- L'atelier est réservé aux enfants non-marcheurs et leurs parents pour favoriser leur bien-être et leur sécurité.
- L'équipe vous accueille entre 9h30 et 9h45. Il se termine à 10h30.
- On laisse aux vestiaires : le téléphone, l'appareil photo et ses chaussures.
- Possibilité d'alimenter et de changer son bébé en toute intimité.